

	<p>SARL BOURGERY Assurances Successeur Cabinet Philippe JACQUEY 7 Rue Girardet 54300 LUNEVILLE Tél. : 03 83 74 10 64/Fax : 03 83 74 24 82 E-mail : Luneville-chateau@gan.fr N° ORIAS 08 044 814 Siret 505 326 233 , SARL au Capital de 67 500 €</p>	
--	---	--

ASSURANCE MARATHON DES SABLES 2011
BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHÉSION
DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION : 31/12/2010

ASSURANCE ANNULATION

La garantie joue si l'un des évènements suivants se produit :

maladie grave, blessures graves ou décès	licenciement économique
Echec à un examen entraînant une nouvelle présentation pendant le marathon	Désignation de l'assuré comme juré d'une cour d'Assise
dommages importants causés à votre domicile ou à vos locaux professionnels	Refus de visa touristique par les autorités du pays de destination

L'assureur garantit alors à hauteur de 2 700 € **sans franchise** :

Le remboursement des frais d'annulation de voyage	Remboursement des prestations non utilisées en cas d'interruption de séjour
---	---

Risques exclus pour tout empêchement au voyage résultant :

d'une impossibilité médicale de vaccination	d'une cure, d'un traitement esthétique, psychique ou psychothérapeutique
---	--

GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT

La garantie joue dans le cas suivant d'accident corporel survenant à l'assuré durant le MARATHON DES SABLES 2011

L'assureur verse alors un capital de 30 000 €	En cas de décès
	En cas d'invalidité permanente, au prorata du taux d'invalidité, sans franchise

Je souscris pour le MARATHON DES SABLES 2011 :

Nom de l'assuré :			
Prénom :			
Né(e) le :		à :	
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
E-mail		@	

Cochez la case



	Assurance Annulation (1)	107.00 €
	Assurance individuelle accident (2)	23.00 €
	Total (1) + (2)	

Document à retourner complété, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : BOURGERY ASSURANCES-GAN ASSURANCES

Fait à :
 Le :

Signature :

Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation de souscription ainsi que la procédure à suivre en cas de sinistre.